

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente et de prestations s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve, à toutes ventes et prestations dispensées par la société zerOGravity, « le Prestataire » aux consommateurs et clients, « le(s) Client(s) », à savoir :

- Vol en soufflerie,
- Location d'installations de vol en soufflerie,
- Vente de bons cadeaux liés au vol en soufflerie,
- Vente d'accessoires et de prestations liées au vol en soufflerie,
- Location de salle de séminaire, et service traiteur
- Service bar.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'une prestation relève de la seule responsabilité du Client.

Préalablement à toute commande, et conformément aux dispositions des articles L.112-1, et suivants du Code de la Consommation, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition de tout Client et sont accessibles à tout moment sur le site Internet, comme sur tout devis, et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre condition, à l'exception de celles expressément acceptées par le Prestataire.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

II. COMMANDE DE PRESTATIONS

La société zerOGravity propose à la vente des bons de vol, du temps de vol, des billets ou des bons cadeaux. Les bons de vol, les billets et les bons cadeaux sont valables neuf (9) mois à partir de leur date d'acquisition.

Leur validité est prorogable une fois de trois (3) mois à compter de leur date de fin de validité sous réserve d'une demande de prorogation formulée par email à info@zero-gravity.fr et moyennant des frais de dossier de vingt euros (20 € TTC) ainsi que le réajustement éventuel du tarif sur le tarif en vigueur au jour de la prorogation.

L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client valide sa commande, emportant acceptation immédiate de l'intégralité des présentes conditions générales de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire par courrier électronique et après encaissement par ce dernier de l'intégralité du prix.

Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, dans les conditions décrites ci-dessus, la commande n'est pas modifiable et ne peut être annulée, hors exercice du droit de rétractation, le cas échéant.

Toute demande de réservation pour un groupe ou pour une location de salle de séminaire devra être effectuée par mail et donnera lieu à un devis.

III. PRIX ET PAIEMENT

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (€TTC).

Ces prix sont également affichés dans les locaux du Prestataire.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande. Le règlement s'effectue par tout moyen légal. La sécurité des paiements par cartes bancaires est assurée par la technique SSL (Secure Socket Layer). La transaction s'effectue entre établissements bancaires, sous leur seule responsabilité. Les achats apparaissent sur le compte du Client à la mention zerOGravity SAS.

Après règlement au comptoir ou sur site internet, le Client est rendu destinataire d'une confirmation écrite par e-mail comprenant les bons de

vol et bons cadeaux. Le Client s'oblige, à cet effet, à fournir des coordonnées d'adresse électronique valides, et s'engage à contrôler l'ensemble des courriers reçus y compris à la rubrique courriers indésirables.

Lorsque la prestation fait l'objet d'un devis, la commande ne deviendra définitive que par l'acceptation expresse du Client avec versement par ce dernier d'un acompte dont le montant figure sur le devis communiqué.

Le règlement du solde de la prestation se fera au plus tard sept (7) jours avant l'exécution de cette dernière.

IV. EXECUTION DE LA PRESTATION

4.1 - PRE-REQUIS

Préalablement à l'acquisition d'un temps de vol, le Client doit s'assurer que lui-même, ou le participant pour lequel il achète la prestation, remplit les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 5 ans,
- être accompagné, pour les enfants de 5 à 12 ans, d'un adulte disposant de l'autorité parentale,
- disposer, pour les enfants de 12 à 17 ans, d'une autorisation parentale ou du tuteur,
- poids maximum 120 kg (au-delà nous contacter auparavant),
- être en bonne santé physique et mentale,
- ne pas être atteint d'une maladie incompatible à la pratique d'une activité à sensation,
- ne pas être sujet aux crises d'épilepsie,
- ne pas être enceinte,
- ne pas souffrir de lombalgies sévères,
- ne pas souffrir de problèmes d'épaule, de luxations récurrentes,
- ne pas être sous l'emprise d'alcool ou de produits stupéfiants.

La société zerOGravity contrôlera les documents requis et se réserve le droit de refuser l'accès au simulateur de vol aux personnes ne répondant manifestement pas aux critères ci-dessus. Toutefois, ce contrôle ne dégage pas la responsabilité du destinataire de la prestation lequel s'engage à remplir les conditions pré-requis.

Aucun remboursement ne sera assuré au Client ou au destinataire de la prestation s'il ne remplit pas les conditions requises lors de sa présentation à l'heure prévue de la prestation.

Aussi, en cas de doute sur votre capacité à effectuer de la chute libre en soufflerie, veuillez nous contacter avant toute commande pour toutes questions ou inquiétudes relatives à la sécurité ou l'éligibilité des participants.

4-2 - REGLES APPLICABLES A TOUT PARTICIPANT :

Chaque participant est tenu de se présenter à la réception **une heure avant l'heure de vol** qui lui a été attribué, avec le bon de réservation et/ou ticket cadeau. A défaut de respecter cet horaire et de justifier de sa commande, la prestation sera annulée sans possibilité de report ou de remboursement.

Outre les prérequis ci-dessus, il s'engage à écouter avec attention et à respecter l'ensemble des consignes qui lui seront dispensées préalablement au vol, et à s'enquérir de tout renseignement qu'il n'aurait pas assimilé.

Chaque participant sera accompagné d'un moniteur agréé pour le vol en soufflerie. Le moniteur se réserve le droit de mettre fin au vol s'il estime que le participant se met en danger, met en danger un moniteur ou met en danger tout autre membre de la société zerOGravity ou du public, sans remboursement possible de la prestation.

Chaque participant est tenu de respecter les règles de sécurité et les règles vestimentaires édictées par la société zerOGravity.

Un vestiaire est mis à disposition des participants qui s'engagent à les utiliser conformément aux prescriptions reçues, et s'engagent à ne pas y déposer d'objets de valeur. Le Prestataire ne sera en aucun cas tenu responsable de tout vol ou détérioration des objets déposés dans ce vestiaire.

4-3 - REPORT DE RÉSERVATION PARTICULIERS :

Pour les participants particuliers, un report de réservation peut être opéré sans frais sous réserve d'intervenir jusque soixante-douze (72) heures avant le vol. Un report de prestation est possible moyennant des frais de vingt euros (20 €TTC) par personne, de soixante-douze (72) heures à vingt-quatre (24) heures avant le vol. Passé le délai de vingt-quatre (24) heures, la prestation n'est ni remboursable, ni reportable.

Une assurance reprogrammation est disponible en option, et permet de bénéficier du report sans frais de la réservation jusque vingt-quatre (24) heures avant le vol, et moyennant des frais de dix euros (10 €TTC) jusqu'à l'heure de convocation pour le vol. A défaut de respecter ce délai, la prestation sera annulée sans possibilité de report ou de remboursement.

La demande de report de réservation doit être adressée à la société zerOGravity par courriel à l'adresse info@zero-gravity.fr, la date et l'heure du courriel faisant foi. Tout report de réservation ne peut être opéré que dans la limite de la date d'expiration initiale de la prestation.

4-4 – REPORT DE RÉSERVATION CRÉNEAUX ENTREPRISES :

Les entreprises peuvent obtenir un report de la prestation de leurs créneaux de vol, sans frais jusqu'à trente (30) jours avant la date prévue pour la prestation ; de trente (30) à sept (7) jours avant la date de prestation, les modifications entraînent la perte de vingt pour cent (20%) de la prestation. Toute modification intervenant dans les sept (7) jours précédant la prestation entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes versées.

Les prestations de location de salle et traiteurs sont modifiables jusqu'à sept (7) jours avant la prestation convenue, toute modification intervenant dans les sept (7) jours avant la prestation entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes versées.

4-5 - PROFLYER (praticants autonomes) :

Toute modification du planning des vols peut s'effectuer sans frais jusqu'à sept (7) jours avant la date de réservation. Elle s'effectuera moyennant vingt pour cent (20%) du montant de la prestation annulée ou modifiée, de sept (7) à deux (2) jours avant la date de prestation. Toute annulation intervenant dans les deux (2) derniers jours entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes versées.

4-6 – IMPOSSIBILITE DE DELIVRANCE DE LA PRESTATION

La technicité de la prestation implique des aléas que les participants acceptent de supporter de la manière suivante :

- l'horaire de la prestation n'est pas garanti, la société zerOGravity fait les meilleurs efforts pour assurer les prestations dans les créneaux horaires convenus, et prévenir le cas échéant par email les retards prévisibles.
- la prestation elle-même peut être interrompue ou reportée pour cause d'indisponibilité du matériel.

En cas de retard de plus de deux heures ou d'indisponibilité du matériel, la société zerOGravity s'engage à proposer aux participants soit le report de la prestation à une date à convenir soit le remboursement de la prestation. En aucun cas un retard dans l'exécution de la prestation, ou l'obligation technique de reporter celle-ci ne pourra générer des obligations notamment indemnitaires pour le Prestataire autres que celle du remplacement ou du remboursement.

V. SERVICES ET VENTES ANNEXES

La société zerOGravity propose en annexe aux vols, des prestations de prise de photographies ou vidéos, ainsi que des prestations de fournitures de matériels (combinaisons siglées notamment).

Ces prestations sont soumises aux aléas de prises de vue, et d'approvisionnement. Leur indisponibilité n'est pas susceptible d'entraîner la résiliation complète du contrat au jour prévu pour la prestation. En cas d'indisponibilité un remboursement du montant de la prestation accessoire sera assuré par la société zerOGravity, à l'exception de toute autre indemnisation.

VI. ASSURANCES

La société zerOGravity a souscrit un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile ou administrative pouvant être encourue du fait de dommages corporels matériels et immatériels causés à des tiers et imputables à ses activités. Les dommages résultant du fait volontaire ou conscient des participants ne sont pas couverts par cette assurance. Il

appartient alors aux Clients et aux participants de s'assurer de leur propre couverture d'assurance.

VII. DROIT DE RETRACTATION

Le Client dispose pour toute commande sur internet, conformément à la loi en vigueur, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution de la prestation a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation n'est pas applicable en cas de commande comprenant réservation d'une prestation pour une date déterminée.

Aucun droit de rétractation n'est applicable lors de la réservation d'une prestation ayant fait l'objet d'un devis préalable.

Le droit de rétractation devra être exercé par tout moyen à la société zerOGravity.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix de la prestation commandée est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la réception par le Prestataire de la notification de la rétractation du Client.

VIII. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17, Informatique et Libertés, du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet du Prestataire répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en écrivant, par courrier, et en justifiant de son identité, à l'adresse du siège social du Prestataire.

IX. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet de la société zerOGravity est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

X. LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L. 612-1 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.